## Informations de base

## 2024/3006(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation en ce qui concerne les critères pour déterminer la composition de l'équipe d'examen conjoint en vue de garantir une participation équilibrée des membres du personnel des AES et des autorités compétentes concernées, leur désignation, leurs tâches et leurs modalités de travail

Complétant 2020/0266(COD)

## Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.04 Banques et crédit

Evénements clés

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Evénement	Référence	Résumé
Publication du document de base non-législatif	C(2024)08742	
Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
Annonce en plénière de la saisine de la commission		
Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
	Publication du document de base non-législatif  Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois  Annonce en plénière de la saisine de la commission	Publication du document de base non-législatif  C(2024)08742  Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois  Annonce en plénière de la saisine de la commission